



REPUBLIQUE DU BENIN

Centre de Suivi Ecologique

---\*---\*---\*---\*---

FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

---\*---\*---\*---\*---

CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE (CSE)

---\*---\*---\*---\*---

COORDINATION POUR LA RECHERCHE ET LE DEVELOPPEMENT  
ENVIRONNEMENT (CORDE-ONG)

## SUIVI DES RISQUES CÔTIERS ET SOLUTIONS DOUCES AU BÉNIN, SÉNÉGAL ET TOGO

RAPPORT DE FIN D'ANNEE 2019



Janvier 2020

## **SOMMAIRE**

SOMMAIRE .....	2
INTRODUCTION.....	3
I. POINT DES ACTIVITES PLANIFIES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE REALISATION DU PROJET .....	3
II. POINT DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE DE REALISATION DU PROJET .....	4
CONCLUSION.....	7

## INTRODUCTION

Le présent rapport de fin d'année rend compte des activités exécutées la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 31 Décembre 2019 dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé : **Suivi des risques côtiers et solutions douces au Bénin, Sénégal et Togo** financé par le **FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)** et exécuté par le Centre de Suivi Ecologique (CSE), bras technique et opérationnel de la Mission d'Observation du Littoral Ouest Africain (MOLOA) en partenariat avec CORDE ONG et la mairie de Grand Popo. Il est structuré en deux points : le rappel des activités planifiées pour le premier semestre et la synthèse des résultats obtenus.

## I. POINT DES ACTIVITES PLANIFIES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE REALISATION DU PROJET

Au cours des douze premiers mois de déroulement du projet, le bureau exécutif de CORDE-ONG a élaboré un planning de déroulement des activités du projet. Ce plan a été soumis puis validé par CSE. Le tableau ci-dessous présente un extrait des activités prévues pour être exécutées pendant les six premiers mois.

Tableau 1: ACTIVITES PLANIFIEES POUR LE PREMIER SEMESTRE DE REALISATION DU PROJET

ACTIVITES PLANIFIEES	Trim 1			Trim 2		
	M1	M2	M3	M4	M5	M6
A.3.2.1.5 Bénin : Solutions douces pour l'aménagement et l'adaptation aux risques littoraux sur le secteur de l'embouchure du fleuve Mono (Grand Popo)						
<b>a. Mise en œuvre d'actions qui sera issu de l'étude pour la protection du site, étude qui intégrera un volet protection foncière avec une réflexion sur la création potentielle d'un site protégée ou d'une AMP, et élaborer un plan d'action associé.</b>						
<b>a.1. Appropriation du plan d'actions</b>						
<i>a.1.1. Atelier d'appropriation du plan d'actions</i>						
<i>a.1.1.1 Réunion préparatoire avec les parties prenantes</i>						
<i>a.1.1.2. Organisation de l'atelier</i>						
<b>a.2. Sensibilisation et information à l'endroit des populations situées au niveau de la langue de sable entre Grand-Popo et la bouche du Roy</b>						

<i>a.2.1.Organisation des séances d'information</i>						
<i>a.2.2.Organisation des séances de sensibilisation sur les mesures du plan de contingence de la Mairie</i>						
<b>a.3. mise en œuvre de solutions douces au niveau de la langue de sable entre Grand-Popo et la bouche du Roy</b>						
<i>a.3.1.Choix des sites à reboiser</i>						
<i>a.3.2 Reboisement</i>						
<i>a.3.3. mise ne place d'un comité de surveillance et de suivi</i>						
<i>a.3.4. Réalisation et exécution d'un plan de suivi</i>						
<b>a.4. Réalisation de petits aménagements</b>						
<b>b. Mise en œuvre du « Plan de gestion de la Réserve de Biosphère du Mono-Bénin » élaboré et validé récemment dans le cadre du projet de la GIZ.</b>						
<i>b.1. Prospection des sites recommandés par l'association de gestion de la réserve</i>						
<i>b.1.1 rencontre avec l'association de gestion de la réserve</i>						
<i>b.1.2. Information de la communauté sur les activités de restauration relatives au projet de gestion des risques côtiers</i>						
<i>b.1.3. visite et sélection du site en collaboration avec l'expert</i>						
<i>b.2. monitoring du site</i>						
<i>b.2.1. installation du dispositif de suivi/monitoring en collaboration avec l'association</i>						
<i>b.2.2. collecte de données</i>						

## II. POINT DES ACTIVITES REALISEES AU COURS DU PREMIER SEMESTRE DE DE REALISATION DU PROJET

La mise en œuvre de ces activités planifiées dans le chapitre précédent a donné les résultats présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2: Point des activités réalisées au cours du premier semestre de la première année d'exécution du projet

ACTIVITES PLANIFIEES	M1	M2	M3	M4	OBSERVATIONS			SOURCE DE VERIFICATION	ECART
					REALISE	EN COURS	NON REALISE		
a. Mise en œuvre d'actions qui sera issu de l'étude pour la protection du site, étude qui intégrera un volet protection foncière avec une réflexion sur la création potentielle d'un site protégée ou d'une AMP, et élaborer un plan d'action associé									
<b>a.1. Appropriation du plan d'actions</b>									
a.1.1. Atelier d'appropriation du plan d'actions							x	RAPPORT MENSUEL	l'étude pour la protection du site n'est pas encore disponible
a.1.1.1 Réunion préparatoire avec les parties prenantes							x		
a.1.1.2. Organisation de l'atelier							x		
<b>a.2. Sensibilisation et information à l'endroit des populations situées au niveau de la langue de sable entre Grand-Popo et la bouche du Roy</b>									
a.2.1.Organisation des séances d'information					x				Plan de contingence en cours d'actualisation
a.2.2.Organisation des séances de sensibilisation sur les mesures du plan de contingence de la Mairie						x			
<b>a.3. mise en œuvre de solutions douces au niveau de la langue de sable entre Grand-Popo et la bouche du Roy</b>									
a.3.1.Choix des sites à reboiser							x		l'étude pour la protection du site n'est pas encore disponible
a.3.2 Reboisement							x		
a.3.3. mise ne place d'un comité de surveillance et de suivi							x		
a.3.4. Réalisation et exécution d'un plan de suivi							x		
<b>a.4. Réalisation de petits aménagements</b>									
b. Mise en œuvre du « Plan de gestion de la Réserve de Biosphère du Mono-Bénin » élaboré et validé récemment dans le cadre du projet de la GIZ.									
<b>b.1. Prospection des sites recommandés par l'association de gestion de la réserve</b>									
b.1.1 rencontre avec l'association de gestion de la réserve					x			RAPPORT MENSUEL	RAS
b.1.2. Information de la communauté sur les activités de restauration relatives au projet de gestion des risques côtiers					x				
b.1.3. visite et sélection du site en collaboration avec l'expert					x				

<b>b.2. monitoring du site</b>								<b>En cours</b>
<i>b.2.1. installation du dispositif de suivi/monitoring en collaboration avec l'association</i>						<b>x</b>		
<i>b.2.2. collecte de données</i>						<b>x</b>		
<i>b.2.3. analyse des données</i>						<b>x</b>		
<b>b.3. Mise en place de la pépinière</b>								<b>Les villages devant abriter les sites de reboisement ne sont encore identifiés</b>
<i>b.3.1. formation des acteurs sur l'installation d'une pépinière</i>						<b>x</b>		
<i>b.3.2 signature des différents contrats d'exécution pour la mise en place de la pépinière et son suivi</i>						<b>x</b>		
<b>b.4. Reforestation</b>								<b>Les villages devant abriter les sites de reboisement ne sont encore identifiés</b>
<i>b.4.1. signature des contrats pour la reforestation</i>								
<i>b.4.2. lancement officiel de la reforestation</i>								
<b>c. Sensibilisation et formation aux risques côtiers des populations 7 villages de l'estuaire sur les risques côtiers de l'estuaire du Mono</b>								
<b>c.1. Sensibilisation des populations des 7 villages de l'estuaire sur les risques côtiers</b>								<b>RAPPORTS MENSUELS</b>
<i>c.1.1 conception des outils de diagnostic participatif (guide d'entretien, liste de présence supports de sensibilisation)</i>						<b>x</b>		
<i>c.1.2 réalisation de séance de diagnostic participatif dans les 7 villages de l'estuaire</i>						<b>x</b>		
<i>c.1.3 conception et finalisation des rapports de diagnostic participatif</i>						<b>x</b>		
<i>c.1.4 conception des outils de sensibilisation (guide d'entretien, liste de présence supports de sensibilisation)</i>						<b>x</b>		
<i>c.1.5 organisation des séances de sensibilisation les 7 villages de l'estuaire</i>						<b>x</b>		
								<b>RAS</b>

## CONCLUSION

A la lecture des résultats obtenus, le constat effectué montre que les activités de sensibilisation et de réalisation de diagnostics participatifs ont été exécutées à 100% au niveau des villages de l'estuaire. Dans les villages de l'arrondissement d'Avlo, ces séances n'ont pas pu être exécutées du fait des conditions climatiques qui ont occasionnées une crue rendant l'accès à l'arrondissement impossible.

En ce qui concerne les travaux de réalisation de petits aménagements, il se révèle qu'ils n'ont pas démarré. Cela se justifie par la non disponibilité du rapport de diagnostic et de l'étude pour la protection du site. Cela n'a pas permis d'identifier non plus les villages qui abriteront les sites à reboiser et par voie de conséquence de former les équipes de pépiniéristes et de surveillance planifiée.

Dans le cadre du reboisement de la RTB, l'identification du site a été effectuée par l'expert et l'équipe de gestion du projet en collaboration avec la mairie de Grand Popo. Les travaux devant conduire l'installation du matériel pour le suivi monitoring sont en cours.

Les activités se poursuivent sur le terrain conformément au planning annuel validé par le CSE. Toutefois, il importe de faire diligence pour le rapport d'étude de protection de site soit disponible. Cela favorisera le bon déroulement et à bonne date du reste des travaux.